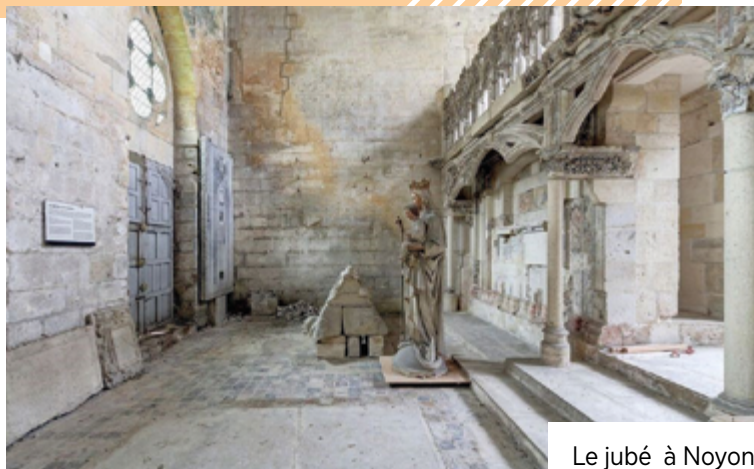


Qu'est-ce qu'un jubé

Dans l'architecture religieuse médiévale, le jubé joue un rôle crucial. C'est une clôture monumentale se présentant dans les grandes églises médiévales (cathédrales, collégiales, abbatiales) sous la forme d'une tribune surélevée, à laquelle on pouvait accéder par un escalier. La partie basse qui supporte cette plateforme est en fait un mur où sont aménagées des ouvertures permettant d'entrer dans le chœur ou d'apercevoir le sanctuaire - la zone la plus sacrée de l'église. La clôture est ornée de sculptures figuratives et comprend souvent deux petits autels de part et d'autre de l'entrée. Une crucifixion surmonte l'ensemble.



Le jubé à Noyon.

Élevé à partir du XII^e siècle dans les églises, le jubé sépare le chœur, réservé aux religieux, de la nef. Il sert ainsi de barrière, empêchant les simples fidèles de pénétrer dans le chœur liturgique. Construit en pierre ou en bois, le jubé s'intercale généralement entre les piliers de la croisée du transept.

Le jubé au Moyen Âge a également une fonction liturgique : un clerc y monte pour lire à l'attention des laïcs les textes sacrés (l'Évangile et les épîtres) et pour réciter les prières. Son nom vient d'ailleurs du latin *jube*, premier mot de la formule « *Jube, domne, benedicere* » (« *Daigne, Seigneur, me bénir* »), prononcée par le clerc avant de lire l'Évangile. Derrière le jubé, dans le chœur, se déroule la messe que les fidèles ne peuvent donc suivre qu'indirectement du fait de la présence de cette clôture, en s'aidant des chants et lectures que déclame le clerc depuis la tribune.

À partir du XVI^e siècle, ces clôtures monumentales tendent à être détruites. Au cours des guerres de religion, les Protestants reprochent au jubé de séparer les religieux et les paroissiens. Au XVII^e siècle, le Concile de Trente recommande de ne plus dissimuler le maître-autel aux yeux des fidèles, considérant que la célébration de l'eucharistie doit être visible. Enfin aux XVIII^e et XIX^e siècles, les chanoines (clercs diocésains membres d'un chapitre cathédral ou collégial) procèdent à une modernisation du chœur et suppriment le jubé. C'est ce qui se passe à Noyon en 1757, date à laquelle le chapitre décide de démonter la clôture afin de réaménager le chœur et de renouveler le mobilier liturgique.

C'est grâce à la règle canonique voulant que les objets consacrés ne peuvent être éloignés du lieu de culte que les vestiges du jubé de Noyon furent enfouis sous le sol de la cathédrale. Ce fut également le cas de celui de Notre-Dame de Paris, découvert récemment.

C'est au lendemain des bombardements de la Première Guerre mondiale, à l'occasion des travaux de restauration

de la cathédrale, que furent découverts ces vestiges. Lors de l'installation d'un échafaudage dans le chœur en mai 1921, les ouvriers découvrirent sous les dalles des fragments de pierre sculptés attribués au XIV^e siècle. Devant l'intérêt de ces vestiges, nombreux et de qualité, l'architecte en chef André Collin et l'architecte M. Révillon eurent l'autorisation de la Direction des Beaux-Arts d'étendre les recherches à l'ensemble de l'édifice. Cette opération fut très fructueuse et permit de retrouver une grande partie des pierres du jubé en très bon état de conservation. Le jubé est alors reconstitué dans la basse sacristie, transformée en musée lapidaire. Ce bâtiment fera l'objet de travaux de restauration qui débuteront en 2027.



Le chœur liturgique de Notre-Dame de Paris vers 1250. Reconstitution par Eugène Viollet-le-Duc

Cette reconstitution a permis de déterminer que le jubé, d'environ 10 m de long, pour une largeur de 1,85 m et une hauteur de 4,50 m, était constitué d'une large clôture de maçonnerie, percée en son centre d'une porte et couronnée d'une plateforme. Celle-ci, aménagée en coursive, était flanquée d'une balustrade ajourée et accessible par deux escaliers placés aux extrémités. Des études récentes ont permis d'enrichir nos connaissances et de préciser la datation du jubé qui aurait été édifié entre le fin du XIII^e et le début du XIV^e siècle.